



**Société historique et archéologique
de Pamiers et de la Basse Ariège**

Maison des associations
7 rue Saint Vincent
09100 Pamiers
shapbva@gmail.com

**Société historique et archéologique de Pamiers et de la Basse Ariège
Compte rendu de l'Assemblée générale du 26 janvier 2023**

A - Rapport moral de la Présidente pour l'année 2022.

I – Accueil, excusés et remerciements.

Agnès Fine, présidente, déclare ouverte l'assemblée générale et présente ses vœux et ceux du Conseil d'administration à tous les membres présents. Elle souhaite la bienvenue aux élus et aux personnalités qui honorent de leur présence cette Assemblée et présente les excuses de ceux, qui retenus au même moment par d'autres réunions, n'ont pas pu venir.

La Société remercie la municipalité de Pamiers pour son aide financière, une subvention sollicitée de 300 euros plus un reliquat de 200 euros accordés en fin d'exercice par la Municipalité, soit un total de 500 euros, ainsi que pour le prêt gracieux de la salle où sont tenues les conférences. Elle remercie aussi le Conseil départemental de l'Ariège pour une subvention de 300 euros, ainsi que les médias qui diffusent les activités de la Société. Ces dernières sont désormais aussi annoncées dans le journal culturel de la Mairie « Ici Pamiers ».

II - La vie de la Société.

La présidente signale les décès qui ont endeuillé la Société au cours de l'année 2022 : Mme Arlette Roux, Mme Gargowitsch et tout dernièrement, Pierre Deville. Nous avons une pensée pour eux et leur famille.

Selon une tradition déjà ancienne, en décembre dernier nous avons contribué au Téléthon par un don de 262 euros.

Les dossiers de demande de subvention ont été présentés à la mairie de Pamiers et au conseil départemental en temps voulu.

III – BILAN des activités de la Société en 2022.

4 points : les conférences mensuelles, la sortie historique annuelle, le site internet, la connaissance et la défense du patrimoine historique local.

Les conférences : A l'issue de l'assemblée générale, le jeudi 25 janvier, la Société a écouté la conférence d'usage donnée par Mme Isabelle Réal, maîtresse de conférences en histoire à l'université de Toulouse Jean-Jaurès, sur « Les institutrices laïques en Ariège, 1881-1930 ». Le jeudi 24 mars 2022, M. Mathieu Grenet, maître de conférences en histoire à l'université de Toulouse Jean-Jaurès, site d'Albi, a présenté la visite inattendue à Toulouse et le long du canal du Midi en « 1721 de l'ambassadeur du sultan turc Mehmed Efendi ».

Le jeudi 19 mai 2022, M. Robert Bégouen a présenté « la vie et l'art dans les cavernes du Volp ».

Une plongée dans l'art de la gravure et de la sculpture de nos ancêtres locaux à l'époque néolithique. Le jeudi 13 octobre, M. Christian Meillon a parlé de « La pathétique histoire des rails de Saint-Amadou utilisées pour la construction du Transsaharien ».

Le Jeudi 17 novembre 2021, Mme Laurana Favasuli, professeur des écoles en Ariège, nous a présenté son Master 2 qui a porté sur « Le portrait pluriel d'une noblesse en plein essor : la fratrie de Salomon d'Usson de Bonnac », famille originaire du Mas d'Azil dont plusieurs membres ont occupé des postes importants à Paris et Versailles.

Enfin le jeudi 10 décembre 2022, M. Auguste Armengaud, nous a raconté l'histoire du « petit train dans les collines et dans les vignes : les tramways à vapeur dans l'Aude », avec des illustrations très parlantes.

B- Les liens institutionnels avec les autres sociétés savantes de l'Occitanie.

La Société historique est affiliée à la **Fédération historique de la région Occitanie** qui regroupe une trentaine de sociétés savantes ou d'organismes de recherches historiques. Danièle Neirinck et Roger Ribaute se sont rendus à Narbonne le samedi 25 juin à l'assemblée générale afin de préparer le prochain congrès qui se tiendra les 17 et 18 juin 2023 à Montpellier : « De Tautavel à la région Occitanie, la fabrique des territoires ». Elle avait été précédée par une réunion du CA à Albi le 8 janvier où nous étions représentés par D. Neirinck et Yves-André Cros.

Une journée d'études qui devait être organisée le 14 octobre dernier sur « La place des sociétés savantes dans la cité et les institutions de nos jours » a été annulée au dernier moment (grève des carburants).

C- La sortie historique à St Girons, Ercé, Aulus sur les traces de la Résistance ariégeoise.

Une sortie à Montauban avait été préparée, mais a été annulée en raison du coût du voyage en car.

Alain Tyrode a proposé d'aller sur les « Traces des passeurs » qui, pendant la deuxième guerre mondiale, ont fait traverser la montagne ariégeoise à des juifs pourchassés, des jeunes gens fuyant le STO, des résistants voulant rejoindre l'Afrique du Nord. M. et Mme Nadouce, ainsi que M. Aguila ont été les guides des 38 participants qui ont visité les musées de St Girons et d'Aulus.

D- Le site internet

Il avait été lors de l'Assemblée générale de 2022 de créer en 2022 un site internet. Une petite équipe (D. Neirinck, E. Papaix, A. Gueguen et Y. A. Cros) s'est mise à la tâche, pour évaluer les besoins et les ressources, rédiger un appel d'offres et choisir une société. La société Toile design a été retenue. Sa responsable Mme Fiona Dumons a pu présenter à l'auditoire une maquette du site en cours de réalisation. La présidente remercie Toile design et la petite équipe.

E -La défense du patrimoine historique local.

Elle fait partie des objectifs statutaires de l'association. C'est la raison pour laquelle, la Société historique (D. Neirinck, présidente) a participé es qualité pendant des années à l'élaboration de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Le résultat est un document très détaillé qui définit les zones patrimoniales à préserver dans la ville, qu'elles soient naturelles ou bâties. Terminée au printemps 2019, cette AVAP n'a pas été entérinée par la municipalité Trigano avant les élections municipales de 2020. La nouvelle municipalité a souhaité la modifier et en a informé la Société qui n'a pas su interpréter la signification de ce blocage et qui a appris, avec tous les Appaméens, en juin, la vente du « Vieil Hôpital » fermé -depuis 2000- à une société privée afin d'y construire une senioriale. Ce bâtiment avait été catégorisé dans l'AVAP comme « Monument interdit de démolition » dans le projet de l'AVAP.

Le CA a alors été partagé quant à ce qu'il convenait de faire. La présidente a proposé de protester par voie de presse, proposition qui a été refusée catégoriquement par deux membres. Pour préserver l'unité du CA et sachant que deux autres membres du CA ne pouvaient pas s'exprimer publiquement étant tenus à un devoir de réserve, la présidente a proposé de demander un rendez-

vous avec Madame la Maire essentiellement pour demander l'organisation d'une réunion publique d'information sur le devenir des bâtiments de l'hôpital. Vous avez reçu le compte rendu de cette entrevue envoyé à tous les adhérents à la demande de la présidente. Des extraits en ont été publiés dans la presse. A la suite de cette fuite D. Neirinck et Y. Luguel ont annoncé qu'elles ne se représenteraient pas lors du renouvellement du CA.

Agnès Fine considère personnellement cette partie de son bilan comme négatif. Au cours du dernier CA une partie de celui-ci a décidé de réagir, d'être désormais plus vigilante et plus active pour la préservation du patrimoine local. Plusieurs angles d'attaque sont envisagés.

- a) Première décision : aller visiter les lieux les plus intéressants afin de mieux les connaître. A. Gueguen, responsable du patrimoine à la CCAP, a déjà fait visiter l'Ancien évêché le samedi 7 janvier. Le CA proposera ainsi la visite d'autres lieux identifiés par l'AVAP.
- b) S'appropriier le contenu de l'AVAP, modifiée par la Municipalité actuelle, récemment entérinée par la commission locale puis par une commission de la DRAC et qui va faire l'objet d'une enquête publique dans quelques mois. La Société invitera les adhérents à s'exprimer par écrit et le CA s'exprimera au nom de la Société historique.
- c) Comme l'expertise sur le patrimoine local est l'affaire de tous les adhérents intéressés, la présidente pense mettre en place une commission spécialisée ad hoc au sein de la Société historique.

III- Propositions pour l'avenir.

Outre la création de la commission patrimoine qui sera soumise au prochain CA, la présidente donne le programme des activités pour 2023.

A-Conférences.

Ce jeudi à la suite de l'AG, Mme Michelle Fournié, professeur émérite à l'Université Toulouse Jean Jaurès, médiéviste et spécialiste des croyances métaphysiques des populations de notre région, nous parlera de celles des Appaméens de la fin du Moyen Age.

*Jeudi 23 mars 2023 : M. Eric Fabre, docteur en histoire, et biologiste parlera de : « La destruction des loups au XIX^e siècle dans le Midi de la France ».

*Jeudi 25 mai 2023 : M. Clément Maury présentera le résultat de son master d'histoire sur « L'église d'Ariège pendant la Seconde guerre mondiale ».

*Jeudi 17 septembre 2023 : à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une conférence de Mme Elerika Leroy, du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation (31) sur « Les femmes dans la Résistance dans la région toulousaine ».

*Jeudi 19 octobre 2023 : M. Auguste Armengaud dévoilera : « La vie et l'œuvre du professeur de médecine Charles Sérié ». La conférence se tiendra probablement à Mazères.

*Jeudi 23 novembre 2023 : M. Jack Thomas, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès : « Les protestants et la justice de Louis XIV en Ariège, l'exécution du pasteur Rochette et des trois frères Grenier ».

*Jeudi 14 décembre 2023 : M. Jean-François Soulet, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Toulouse-Jean Jaurès : « Les sociétés pyrénéennes et l'Etat au XIX^e siècle ; la guerre des demoiselles ».

B-Sortie annuelle éventuelle le samedi 24 juin ?

La possibilité de se rendre à Narbonne pour visiter le musée, Narbo Via, l'Horreum et l'Amphoralis est à l'étude. Notre trésorier en étudie les coûts avant de faire des propositions.

Avant de soumettre ce rapport moral à la discussion et à l'approbation de l'Assemblée générale, la présidente souhaite renouveler le Conseil d'administration.

Election d'un nouveau conseil d'administration.

Il faut en effet élire un nouveau Conseil d'administration. En effet Mme Véronique Nardizzi, surchargée de travail, a abandonné depuis six mois environ sa fonction de secrétaire et il faut donc pourvoir une nouvelle personne de cette fonction essentielle. Durant tout le second semestre D. Neirinck a assumé, au pied levé, comme elle le pouvait, cette charge ce dont il convient de la remercier.

Le vote doit intervenir aussi pour réélire les deux membres du CA qui ne souhaitent pas se représenter : Y. Lugel et D. Neirinck.

Voici, pour mémoire, la composition actuelle du CA : Michel Roquejeoffre, président d'honneur, Agnès Fine, Yves-André Cros, Alexandra Gueguen, Yvette Luguel, Véronique Nardizzi, Danièle Neirinck, Emilie Papaix, Roger Ribaute, Alain Tyrode.

La présidente a sollicité la candidature de deux adhérents qui ont accepté et se présentent donc à votre approbation : Mme Jackie Marty et M. Michel Lavergne. Ces derniers se présentent brièvement devant l'assemblée. Aucune autre candidature spontanée n'ayant été présentée, la présidente propose un **vote à main levé – qui est accepté à l'unanimité – et sur son rapport moral et sur le nouveau Conseil d'administration** composé de Michel Roquejeoffre, Yves-André Cros, Agnès Fine, Alexandra Gueguen, Michel Lavergne, Jacky Marty, Véronique Nardizzi, Emilie Papaix, Roger Ribaute, **pour son rapport moral et Alain Tyrode.**

Après un vote unanime du rapport moral et l'approbation unanime du nouveau CA, A. Fine passe la parole à l'assistance sur son programme 2023. Une courte discussion s'engage à laquelle prennent part Louis Claeys, Anne-Marie Dédeban et Daniel Pédoussat. Louis Claeys se félicite de la création de la création d'une Commission du patrimoine local et veut attirer l'attention de l'assistance sur le cas de la Tour des Augustins, appartenant à la Mairie et mise en vente par la municipalité avec tout l'îlot adjacent qui appartient aussi à la ville ce qui risque de priver les Appaméens d'une partie du Patrimoine qui leur appartient. Anne Marie Dédeban, qui habite depuis des décennies au pied de la tour et dont le jardin jouxte cette friche, rappelle que, si la Tour avait encore belle allure dans les années 1970-1980, c'est aujourd'hui une vraie ruine, un « chicot », et regrette que les dizaines de courriers et de pétitions signées par tout le quartier de Loumet n'aient servi à rien. L'état actuel de l'édifice est tel qu'elle dit se réjouir de cette vente, les propriétés privées étant, elles, entretenues. Louis Claeys reprend la parole pour demander la plus grande vigilance sur le devenir du Carmel dont le Projet global d'aménagement vient de sortir (veiller à l'emplacement de la salle sur l'Histoire de Pamiers). Daniel Pédoussat, président de Cailloup Saint-Antonin, déplore le manque de relation avec les élus au sujet de la protection et de la conservation du patrimoine (il renvoie au compte rendu de l'assemblée générale de cette Société en date du 18 janvier 2023).

B - RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2022.

Le rapport est présenté par le trésorier, Alain Tyrode :

Compte courant

	débits	recettes
--	--------	----------

Frais postaux	13.92	
Restauration des conférenciers	147.97	
assurance	196.77	
téléthon		262
téléthon	262	
Adhésion fédération	30	
Site informatique	1992	
Participation sortie (juin)		1260
transport	580	
Dons aux musées	100	
Restauration sortie	897	
Pourboire chauffeur	30	
adhésions		650
Subvention mairie		300
Subvention conseil général		300
total	4249.66	2772

Le déficit pour l'année 2022 est de 1477.66 euros.

Au 31/12/2022 notre compte courant était crédité de 740.59 euros

Compte épargne

	débits	recettes
intérêts		93.99
total		93.99

A ce jour notre compte épargne est crédité de 11434.93 euros

Conclusion

Les comptes 2022 de l'association sont déficitaires de 1383.67 euros. Ceci est dû en partie à la création du site internet. A. Tyrode a pu toutefois, cette année, même en réglant les premières factures, ne pas puiser sur le compte épargne, ce qui a permis d'avoir un peu plus d'intérêts.

Le site est financé en partie sur des fonds propres. L'année prochaine, la Société sera obligée de puiser sur le compte épargne même avec une subvention augmentée.

Toutefois la trésorerie reste saine, et le trésorier se réjouit que compte épargne permette d'investir dans un site de qualité.

Cotisation 2022 ; La cotisation annuelle est maintenue à 10 euros.

Alain Tyrode demande si l'assemblée approuve le rapport financier. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Louis Claeys demande alors si, au vu du montant des fonds propres de la Société, on ne pourrait pas « taper un peu dans la caisse » pour organiser une excursion à Narbonne à bas prix. A. Tyrode promet que le CA regardera ce qui peut être fait.

La présidente déclare l'Assemblée générale close et indique que les noms des membres du nouveau bureau seront envoyés par courriel aux adhérents. Elle passe immédiatement la parole à Mme Michèle Fournié dont la remarquable conférence sur « Dialogue avec les fantômes, le retour des morts dans le registre d'inquisition de Jacques Fournier » a ravi l'assistance.

La soirée s'est terminée autour d'une galette et du verre de l'amitié.

Danièle Neirink, secrétaire par intérim